

Bonjour,

Je vous soumetts ci-dessous le point de vue du Comité d'Intérêts de Quartier de Saint-Marcel au sujet de la 4^{ème} voie entre La Blancarde et La Penne Sur Huveaune ; en particulier pour l'avenir de la gare de Saint-Marcel :

Cette gare a un accès peu commode en voiture, petites rues à sens unique ; le stationnement y est des plus difficiles. Dans le projet cette gare n'évolue pas, sauf à acquérir une voie supplémentaire au nord (côté route de la Valentine) ; elle devient une simple halte au PDU. Au fil du temps elle risque de perdre de son importance au profit de celles de La Pomme et de La Barasse.

Sans la création d'un parking relais plus important, la fréquentation voyageurs qui a déjà fortement diminuée depuis plusieurs années, pourrait devenir quasi inexistante ; ce qui entrainerait probablement la suppression de certains arrêts et obligerait les habitants de Saint-Marcel et des alentours de se rendre à La pomme ou à La Barasse pour prendre le train et utiliser ainsi leur véhicule ou emprunter un transport en commun pour faire le trajet domicile/gare.

Le projet évoque l'OAP Saint-Marcel du PLUi, notamment la création du Parc de l'Huveaune. Ce n'est pas d'un parc dont les habitants de Saint-Marcel ont besoin, il y a déjà celui des calanques à proximité, mais de transports en commun rapides et fiables. Des immeubles sont en cours de construction au début du boulevard des Libérateurs, d'autre sont prévus à l'OAP rue des Crottes. Le train met actuellement Saint-Marcel à 25 minute du centre-ville, métro compris ; en bus il faut 45 minutes minimum !

Il y a un terrain occupé par une entreprise de terrassement qui se trouve au nord de la voie ferrée entre la route de la Valentine, la rue Pierre Dravet, l'Huveaune et le bâtiment de Pole Emploi. L'accès à ce terrain se fait par un grand portail situé en plein carrefour de la rue Pierre Dravet et la route de la Valentine (D2/D28). Ce terrain semble appartenir à la SNCF d'après les plans présentés lors du précédent projet de 2019.

La passerelle doit être reconstruite avec le nouveau projet.

La halte de Saint-Marcel pourrait-être déplacée de quelques dizaines de mètre vers ce terrain (côté Marseille) et jouxterait ainsi avec un parking relais aménagé sur ce terrain ; la passerelle serait reconstruite de l'autre côté de la rue Jean-Adrien Rousseau au lieu de l'emplacement actuel comme prévu (voir photo).

Avantages :

L'accès à la halte devient plus aisé que prévu, le parking créé peut aussi servir pour Pole Emploi et autres usages prévus dans l'avenir ; une interconnexion avec le tramway, prolongé des Caillos au boulevard de la Cartonnerie, pourrait être envisagée. Les habitants de La Rougrière et du village des Caillos viendraient plus facilement sur Saint-Marcel qu'à La Pomme.

Pour le noyau villageois de Saint-Marcel et le Petit Saint-Marcel l'accès à la gare ne change pas ainsi que la communication entre les deux parties du village telle que prévue à l'OAP.

L'entreprise de terrassement peut être facilement relogée sur le terrain de la SNCF existants de l'autre côté de la rue Pierre Dravet avec accès depuis cette même rue ; l'accès existe déjà.

En espérant que cette contribution soit prise en considération,
Recevez mes cordiales salutations.

Jean-Pierre Fantone
Vice-Président du CIQ Saint-Marcel



Saint-Marcel